

EXPOSITIONS. « Déviations » au musée Bargoin. Dans le cadre du Fite (Festival international des textiles extraordinaires), en partenariat avec HS Projets, le musée Bargoin, 45 rue Ballainvilliers, accueillera l'exposition « Déviations », du 29 juin au 6 janvier. Des pièces textiles de la collection du musée cohabiteront avec des travaux de jeunes artistes et artisans, et de personnalités des cinq continents. ■

LE PIÉTON... fera la fête avec les Lusitaniens



Après la Fête de la musique, jeudi et avant le match de football des Portugais lundi, Le Piéton fera la fête avec la communauté lusitanienne qui organise les feux de la Saint-Jean ce week-end. Dès aujourd'hui, des milliers de personnes sont attendues pour le défilé prévu à 17 h 30 entre Jaude et place du 1^{er}-Mai et toutes les festivités qui vont émailler tout un week-end particulièrement festif et ensoleillé.



Clermont → Vivre sa ville

CONSEIL MUNICIPAL ■ L'assemblée a adopté, hier, le « contrat de Cahors » au bout d'une heure et demie de débat

Le « vote utile » renaît de ses cendres

Avec beaucoup de réserves et beaucoup d'états d'âme, mais par trente-six voix pour, la municipalité de Clermont a décidé, hier soir, de voter le contrat de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement avec l'État.

Laurence Coupérier

Les élus municipaux clermontois de la France insoumise sont contre et archi-contre le « contrat de Cahors » et ils ont voté contre « ce chantage auquel il ne faut pas céder. Nous devons résister collectivement, et créer un réseau des municipalités qui ne le signeront pas ». Cinq voix contre.

« Une remise sous tutelle des collectivités »

Les élus municipaux du groupe communiste ont dénoncé avec force « ce contrat antidémocratique, dangereux, injuste, inefficace, qui remet les collectivités sous la tutelle de l'État » et ils se sont abstenus. C'est ce qu'a fait également l'élue écologiste Odile Vignal : « On nous prend vraiment pour des débilés ! ». Neuf abstentions.

Tous les autres groupes ont voté pour, mais la plupart en exprimant, avec des mots parfois très durs, leur hostilité à cette mesure et à la politique d'Emmanuel Macron. C'est le cas de quatre des six groupes de



RÉORGANISATION. La place des élus se réorganise au fur et à mesure des évolutions : le groupe Génération. s siège désormais à côté des élus communistes.

la majorité municipale : le groupe des élus socialistes et républicains, le groupe Génération. s, le groupe écologiste et le groupe Racines (voir notre édition d'hier), dont les représentants ont avancé en équilibristes pour expliquer leur conviction contre et leur vote pour.

Pascal Guittard, le co-président du groupe socialiste a évoqué « une réalité complexe et non manichéenne » et « la volonté de protéger les Clermontois, de pouvoir continuer à investir ». Référence aux pénalités promises par l'État aux collectivités qui ne parviendraient pas à limiter la hausse de leurs dépenses de fonctionnement à

1,2 % chaque année en 2018, 2019 et 2020 : une pénalité de 75 % du dépassement pour les collectivités qui auront signé le pacte... et 100 % pour les autres !

À ces « contre votant pour », les élus du Rassemblement de la droite et du centre ont ajouté leurs voix de « pour avec des réserves », appelant notamment à « aller négocier et exiger notamment de l'État qu'il fasse évoluer ses critères ».

Une seule voix de « pour votant pour » s'est élevée pour défendre ce contrat, celle de Philippe Bohelay, président du groupe social et démocrate (un groupe de la majorité municipi-

pale, mais se revendiquent de la majorité présidentielle d'Emmanuel Macron), qui a ironisé sur l'attitude de ses collègues « des groupes de la majorité antigouvernementale, qui, comme la bonne du curé chantée par Annie Cordy, disent j'voudrais bien mais j'peux point », estimant que « ces économies permettront à l'État d'investir dans nos hôpitaux, nos universités, dans l'éducation, dans nos projets de renouvellement urbain... ».

Concluant une heure et demie de débat, Olivier Bianchi a été aussi dur avec le contrat qu'avec la politique du gouvernement et du chef de l'État, dénonçant « un scandale ; un piè-

ge politique, qui surfe sur une forme de populisme soft, que je déteste, qui laisserait à penser que les élus locaux gèrent mal et dépensent trop ».

Un oui de résistance ?

S'il a voté et appelé à voter pour, c'est « parce que je refuse de jouer avec l'argent des Clermontois » mais en affirmant se placer dans une posture de résistant : « J'ai commencé à dresser la liste des dépenses que l'État nous impose et qui impactent notre fonctionnement, en vue de la clause de revoyure, au bout d'un an. Et si l'État ne respecte pas sa parole, je n'aurai pas non plus à respecter la mienne ». ■

Hommage à Alain Laffont, nouveaux élus, vœu pour la Palestine

Hommage à Alain Laffont.

La séance a débuté par un hommage à Alain Laffont, coprésident du groupe France insoumise et élu depuis 1995, décédé brutalement la semaine dernière. Une minute de silence a été observée par l'assemblée, et les discours de sa collègue, Marianne Maximi, a été longuement applaudie par les élus et le public, composé notamment, en ce début de séance, de plusieurs militants et proches du

médecin des Vergnes. À sa place vide, un mégaphone, « symbole de ses luttes sans relâche sur le terrain, au plus près des gens ».

Nouveaux élus. Sandrine Duboc-Geay fera son entrée au conseil en remplacement d'Alain Laffont. Elle siègera dans le groupe de la majorité socialiste. Un autre élu entrera au conseil municipal la prochaine fois, en remplacement de Guillaume Vimont (élu indépendant), qui a démissionné cette semaine.

Un vœu pour la coopérative Al Sanabel d'Halhul. Il était presque minuit et demi (la séance avait commencé à 18 heures) quand le vœu déposé par les groupes communistes et républicains, France insoumise et Europe Écologie Les Verts a été adopté par vingt-quatre voix pour, neuf contre et deux abstentions. Ce vœu concerne la coopérative agricole Al Sanabel d'Halhul (elle fabrique du jus de raisin dans la région d'Hébron, en

Cisjordanie), qui bénéficie du soutien de l'Agence française de développement et de nombreuses collectivités françaises dont la Ville de Clermont.

Elle est aussi soutenue par des associations, qui ont été alertées récemment sur des destructions de centaines de cepes de vigne par des colons « à seulement 300 mètres des miradors de l'armée israélienne qui ferme les yeux ». Par ce vœu, le conseil municipal demande au

ministère de l'Europe et des affaires étrangères d'intervenir auprès du gouvernement israélien pour « dénoncer ces pratiques odieuses qui visent indirectement les efforts de la Coopération française ; demander aux autorités israéliennes de faire cesser de tels actes et d'exiger réparation de ces méfaits par leurs auteurs ; de prendre des sanctions concrètes si ces autorités ne réparaient pas ». ■